

# REMBOURSEMENT

**Les psychologues réclamaient depuis des années le remboursement de leurs consultations. Ce qui pourrait enfin se réaliser pour faire face à la crise sanitaire devenue psychologique. Pourtant, ces professionnels ne sont pas d'accord! Ils s'en expliquent dans un Manifeste qu'a signé la Lyonnaise Stéphanie Bertholon.** Par Maud Guillot

**Pourquoi vous mobilisez-vous contre la prise en charge de vos consultations puisque c'est quelque chose que vous réclamez depuis longtemps...**

**Stéphanie Bertholon:** On n'est pas contre le remboursement de nos consultations mais contre les conditions imposées. En fait, depuis 2018, des expérimentations sont en cours, dans quatre départements, les Bouches du Rhône, la Haute-Garonne, les Landes et le Morbihan pour tester l'impact du remboursement des consultations et son efficacité. En février 2020, l'IGAS a reconnu l'intérêt des psychologues en soulignant que le traitement médical ne suffisait pas. Un an plus tard, la Cour des Comptes a recommandé la généralisation de l'expérimentation à tous les départements.



Stéphanie Bertholon

**Vous devriez donc être contents que vos compétences soient enfin reconnues!**

Oui, mais l'IGAS a aussi souligné qu'il fallait bien encadrer ces remboursements, donc a préconisé que le patient soit orienté par son médecin. Nous, on ne souhaite pas être paramédicalisés. Il faut que l'accès aux psychologues reste libre et confidentiel. Il n'est pas toujours facile de justifier de son mal-être auprès de son médecin traitant...

**Mais les médecins sont les mieux à même d'évaluer l'état de leur patient...**

Malheureusement, pas toujours. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, les médecins généralistes sont très peu formés à la psychologie et aux troubles psychiatriques. Certains estiment que la psychothérapie est inutile. C'est ce qui explique qu'ils prescrivent avant tout des médicaments, l'arme dont ils disposent. D'autres admettent ces lacunes. D'ailleurs, chaque année, je leur propose des formations sur les troubles anxieux pour réexpliquer les diagnostics... Je ne leur fais pas de reproche mais nous craignons que cette orientation obligatoire par un médecin soit un frein. D'autant que cette prescription devra être ensuite validée par un médecin de la CPAM! Je ne vous dis pas la lourdeur du dispositif...

**En fait, vous ne souhaitez pas être sous tutelle du médecin?**

Je souhaite surtout que le patient soit libre d'aller voir son psychologue en direct. Je souhaite aussi qu'il puisse le choisir, car dans les expérimentations,

le parcours est fléché vers certains professionnels. Le risque c'est d'avoir des pys conventionnés et d'autres non.

**Mais il faut bien qu'il y ait une forme de contrôle pour éviter les abus...**

On peut le comprendre. La sécu n'est pas là pour payer des psychothérapies à tout va. Mais là, on nous impose 10 séances de thérapie de soutien. Avec une durée déterminée de 30 à 45 minutes. Si le patient ne va pas mieux, il est obligé d'aller voir un psychiatre qui, lui, évalue si le patient peut avoir 10 nouvelles séances remboursées. Je me demande bien où on va trouver ces psychiatres.

**Est-ce que votre profession ne pâtit pas d'une image un peu brouillonne avec des psychothérapeutes aux qualifications parfois douteuses?**

Depuis 2010, une loi encadre fortement notre profession. Plus personne ne peut poser une plaque de psychothérapeute s'il n'a pas les qualifications requises. Les psychologues détiennent au minimum un Master de psychologie clinique. Le titre de psychothérapeute les positionne au même niveau de formation en psychopathologie clinique que le médecin psychiatre.

**Ce pack de départ de 10 séances vous semble-t-il suffisant?**

C'est compliqué de savoir à l'avance ce dont aura besoin le patient. Mais ce n'est déjà pas si mal... Après, se pose le problème financier. On nous propose 22 euros la demi-heure. Sans dépassement d'honoraire possible. Pour les Thérapies Comportementales et Cognitives que je pratique, ce serait 31 euros les 3/4 d'heure. Si j'enlève 45 % de charges, la location du cabinet, la supervision par nos pairs qui est un élément essentiel, la formation... il nous reste 7 à 10 euros les 3/4 d'heure. Moi, je suis à Bac +8, c'est un peu juste! Je dirais même qu'aucun

# Les psychologues se rebiffent

cabinet ne peut s'y retrouver économiquement. Sauf à multiplier les rendez-vous.

## Alors vous demandez combien?

Ça dépend dans quel département on se trouve. À Lyon, les loyers sont chers. On prend 65 euros de l'heure. C'est une somme importante pour le patient, on en a conscience, mais c'est ce qui nous permet de proposer des soins de qualité.

## Mais vous pourriez prendre quelques patients remboursés et continuer votre activité classique, comme le font les médecins avec la CMU...

Je ne suis pas sûre qu'on ait le droit d'avoir ce double statut! Mais attention, ce remboursement, s'il s'applique comme dans l'expérimentation actuelle, ne concernerait que des personnes qui ont des dépressions légères ou des troubles anxieux et qui n'ont pas pris de médicaments au cours des deux années précédentes.

## Est-ce que l'État vous imposerait un type de prise en charge?

Pour le moment, non. On est encore libres de nos thérapies.

## Mais vous comprenez que l'État cherche des solutions à un moment où les Français ne vont pas bien?

Oui, c'est bien car cela signifie qu'il se préoccupe de la santé mentale. Or, la

**“Les médecins généralistes sont très peu formés à la psychologie et aux troubles psychiatriques. (...) C'est ce qui explique qu'ils prescrivent avant tout des médicaments”**



prévalence des troubles psy augmente. Les Centres médico-psychologiques, publics, comme les psychiatres de ville ont des délais d'attente de plusieurs mois. Il était donc nécessaire de faire quelque chose. Mais pourquoi ne pas avoir consulté nos représentants?

## Vous ne souhaitez pas prendre votre part dans le climat actuel?

Si, bien sûr, mais si je prends notre cabinet, on est 11 à Lyon et 7 à Villefranche, on n'a eu aucun appel pour le chèque psy des étudiants. L'État demande aux libéraux de mettre la main à la poche pour compenser ses faiblesses en termes de prise en charge publique. Il manque énormément de postes, à l'Université pour les étudiants

ou dans les CMP, donc on appelle les libéraux à la rescousse. Mais dans des conditions très précaires. Ça ne colle pas avec notre code de déontologie.

## Que proposez-vous désormais?

Nous allons nous mobiliser comme notre syndicat et notre fédération. Nous sommes déjà 2 000 psychologues dans notre Manifeste. Récemment, le gouvernement a fait pression auprès des mutuelles pour rembourser 4 séances de 60 € par an. C'est plutôt intéressant. Mais notre modèle reste la Belgique où les consultations sont prises en charge à la fois par la sécu, la mutuelle et le patient. Ce n'est pas gratuit mais ça n'exclut personne des soins.